

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE DÉCLARATION
DU SITE PATRIMONIAL D'ARVIDA
PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

Jeudi le 16 novembre 2017 à 18 :30 dans la Salle Orphée de l'Atelier de musique de
Jonquière inc. 1910, rue du Centre, arrondissement de Jonquière

M. Yves Lefebvre, M.A.P.
Président du Conseil du patrimoine culturel du Québec

Monsieur le président, membres du Conseil du patrimoine culturel du Québec, il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue à Saguenay et je vous remercie pour votre soutien dans le processus de reconnaissance du site patrimonial d'Arvida.

La demande de déclaration du Site patrimonial d'Arvida que la Ville de Saguenay a déposée en 2013 auprès du gouvernement du Québec s'inscrit comme l'aboutissement d'une longue suite de gestes et de mesures de connaissance et de conservation qui ont confirmé, depuis maintenant trente ans, la volonté de la Ville de protéger, de valoriser, de partager et de transmettre le patrimoine d'Arvida.

En tant que mairesse nouvellement élue de Saguenay et au nom des citoyens que je représente, je tiens à réitérer fermement notre engagement en faveur de ce patrimoine dont la valeur et l'importance outrepassent les frontières de notre ville et de notre région. Arvida est le patrimoine de tous les Québécois, et c'est avec une grande fierté que la Ville de Saguenay souhaite continuer à s'acquitter de ses responsabilités à cet égard et à poursuivre l'amélioration constante de ses gestes de conservation et de transmission du patrimoine d'Arvida.

La démarche patrimoniale d'Arvida a débuté dans les années 1980 avec le Schéma d'aménagement de la MRC du Fjord du Saguenay. Le Plan d'urbanisme de la Ville de Jonquière, adopté en 1991, identifiait comme élément d'intérêt : « La trame résidentielle au nord du secteur Arvida, aménagée selon des principes d'urbanisme dirigés ».

En 1996, une trentaine de citoyens et citoyennes du quartier Sainte-Thérèse demandaient à la Ville d'attribuer un statut patrimonial à leur quartier.

Le déluge du Saguenay a, pour quelques temps, réaffecté l'ensemble des ressources municipales aux travaux de reconstruction. Mais dès 1999, la Ville de Jonquière a mandaté des experts en patrimoine pour préparer un plan de mise en valeur du

patrimoine urbain et architectural d'Arvida. Ce plan allait baliser l'ensemble des interventions en patrimoine pour Arvida.

Dans le cadre de l'Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications, la Ville a procédé à la caractérisation de 1 393 bâtiments d'Arvida.

En vertu des pouvoirs conférés par La Loi sur les Biens culturels, la Ville a attribué les statuts patrimoniaux suivants :

- Citation de l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus comme monument historique en 1999;
- Constitution en site du patrimoine du noyau institutionnel d'Arvida en 2001;
- Citation du pont d'aluminium comme monument historique en 2005;
- Constitution de trois sites du patrimoine dans le quartier historique Sainte-Thérèse en 2010. Près de 750 résidences, commerces et institutions ont ainsi obtenu un statut légal;
- Citation du centre-ville d'Arvida comme site patrimonial en 2016;
- Identification d'Arthur Vining Davis comme personnage historique en 2016 également.

Il semble qu'il s'agisse là d'un engagement d'une envergure unique dans l'histoire des interventions de municipalités dans le domaine du patrimoine.

Dans la foulée, la Ville a aussi créé le Comité pour la reconnaissance patrimoniale d'Arvida (CORPA), une table de concertation multipartite destinée à fédérer les réflexions et les actions de tous les acteurs du milieu en ce qui a trait au patrimoine d'Arvida. Le CORPA est, depuis sa création, présidé par le conseiller municipal Carl Dufour, dont l'engagement citoyen et politique en faveur du patrimoine d'Arvida est bien connu. Le CORPA poursuit depuis, quatre objectifs : connaître, faire connaître, conserver et transmettre le patrimoine d'Arvida, par toutes les mesures de reconnaissance et de protection pertinentes et nécessaires. Le dépôt récent de la candidature d'Arvida à la Liste indicative du patrimoine mondial au Canada est l'une des dernières illustrations de cette action du CORPA.

En 2011, la Ville de Saguenay a déposé auprès de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada une demande de désignation du Lieu historique national du Canada d'Arvida, qui a été entérinée par le ministre de l'Environnement, M. Peter Kent en juin 2012, soit après un délai remarquablement court.

L'engagement des autorités municipales et des citoyens que je représente ne se limite cependant pas aux statuts juridiques que je viens de mentionner.

Pour aider les propriétaires à restaurer leurs maisons, la Ville de Saguenay met à leur disposition les 1 100 dessins des maisons d'Arvida réalisés par *The Aluminum Company of Canada Limited* (ALCAN) qu'elle a, par ailleurs, inventoriés et numérisés en collaboration avec ses partenaires universitaires.

Depuis 2010, avec la participation financière du ministère de la Culture et des Communications, la Ville offre un Programme d'aide-conseil à la rénovation patrimoniale à l'ensemble des propriétaires de maisons construites avant 1950.

La Ville et le ministère ont aussi mis sur pied un programme d'aide financière à la restauration des maisons patrimoniales d'Arvida. Le fonds de subventions du programme atteint aujourd'hui 1 260 000 \$ et il a permis de réaliser plus de 60 projets de restauration.

Ces efforts et l'engagement de la Ville de Saguenay, qui traduisent aussi la détermination des citoyens dont elles s'est faite le partenaire dans la protection, la valorisation et la transmission du patrimoine, ont d'ailleurs été reconnus par les autorités québécoises et canadiennes.

En 2011, l'Ordre des architectes du Québec a dédié son prix Thomas-Baillairgé pour souligner les efforts des citoyens et de la Ville de Saguenay dans la promotion et la conservation du patrimoine architectural et urbain d'Arvida.

En 2012, la Fiducie nationale du Canada a décerné le Prix du Prince de Galles à la Ville de Saguenay et aux citoyens d'Arvida pour leur leadership en matière de conservation du patrimoine.

La Ville de Saguenay a également intervenu sur le territoire afin de mettre en valeur le paysage et le bâti arvidien :

- Elle a remplacé la signalisation des rues du centre-ville et du quartier Sainte-Thérèse par le concept de signalisation dessiné par Alcan en 1954;
- Elle a réinstallé les enseignes d'entrées de ville que l'on peut voir sur les boulevards du Saguenay et Mellon;
- Elle a restauré la croix d'aluminium, qui a été donnée aux citoyens d'Arvida par Alcan pour souligner le 25^{ième} anniversaire de la Cité;
- Le parc Mgr Joseph-Lévêque a lui aussi été restauré selon le plan original tracé en 1946 par l'architecte-paysagiste Frédéric G. Todd;
- La restauration de l'ancien marché d'Arvida, bâtiment-phare du centre-ville, est complétée. La future bibliothèque municipale occupera l'ensemble du bâtiment et son ouverture au public est prévue pour décembre prochain. Le hall d'entrée accueillera une aire d'exposition destinée à Arthur Vining Davis, à Arvida et à l'aluminium.

Afin de faire connaître la richesse de son patrimoine et celui d'Arvida en particulier, la Ville a publié les ouvrages suivants :

- Le livre « Jonquière, mémoires et lieux » en 1994;
- La carte « Guide d'excursion et d'interprétation du patrimoine de Jonquière », également en 1994;
- La brochure – « Arvida, la Ville construite en 135 jours », en 2002;
- Le dépliant « Arvida, cité de l'aluminium », en 2017.

Elle a aussi fait installer des panneaux d'interprétation du patrimoine sur le territoire d'Arvida.

À l'occasion du 75^{ième} anniversaire du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida, l'exposition *Travailleurs de l'aluminium d'Arvida. Un savoir-faire en images* a été installé sur la promenade de la rue Davis. L'exposition dévoile de nombreuses œuvres du photographe Ronny Jacques, imprimées sur de grands panneaux d'aluminium.

Dans un souci de conservation des nombreux artefacts en aluminium, Rio Tinto et la Ville annonçaient tout récemment, la création d'une fiducie pour le patrimoine de l'industrie de l'aluminium d'Arvida. Pour preuve de son engagement et de son appui, Rio Tinto contribue financièrement à la création de cette fiducie.

Arvida est un chef d'œuvre du génie créateur humain par son urbanisme, son architecture et ses infrastructures industrielles, qui ont ainsi eu un impact déterminant dans l'histoire du monde au XXe siècle. Elle a aussi marqué l'histoire de l'industrialisation et celle du Québec. Elle constitue un exemple notable de l'utilisation des ressources naturelles, plus particulièrement de l'hydroélectricité, qui a engendré le Québec moderne. En fait, ce patrimoine d'une valeur universelle exceptionnelle ne pouvait voir le jour qu'au Québec.

Le dossier de la demande de déclaration déposé par la Ville de Saguenay a ainsi fait valoir que la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission de cet ensemble urbanistique et architectural, ainsi que de son histoire, présentent un intérêt public déterminant. Le dossier que nous avons déposé a fait la démonstration de ce que cet intérêt repose à la fois sur l'urbanisme moderne d'Arvida, sur son habitat ouvrier diversifié et égalitaire, sur l'architecture de ses bâtiments institutionnels, sur le chantier de construction de la « ville construite en 135 jours », et sur la contribution historique d'Arvida à l'histoire du Québec, du Canada et du monde.

La demande de déclaration faite par la Ville de Saguenay a été déposée avec l'appui explicite et enthousiaste du Comité pour la reconnaissance patrimoniale d'Arvida, de la

Corporation du centre-ville d'Arvida, du Comité des citoyens pour la valorisation du patrimoine d'Arvida, de la Fabrique de la paroisse Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, du Centre d'histoire Sir-William-Price, du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida et de Rio Tinto.

La Ville de Saguenay considère ces appuis comme autant de fondements de l'opportunité et de la pertinence de la déclaration du site patrimonial d'Arvida dont elle s'est faite le promoteur.

La mairesse,



Josée Néron